

# Les défis de gouvernance à la PSP dans le secteur de l'eau et de l'assainissement

## Session de conclusion

**Tunis, 5 mars 2014**

Céline Kauffmann,

Deputy Head

Regulatory Policy Division

OECD Public Governance and Territorial Development Directorate



# Clarification: PSP et PPP

A la différence des marchés publics traditionnels, la PSP implique un certain transfert de risques au partenaire privé. Un large éventail d'arrangements contractuels impliquant des partages de risques différents est à la disposition des autorités contractantes. La PSP inclut aussi les formes non-financières de gestion des infrastructures.

Les PPP sont des contrats à long terme entre une entité publique et un partenaire privé en vertu desquels ce dernier peut être chargé, à des degrés divers, de la conception, de la construction, du financement, de l'exploitation et de la gestion d'un bien d'équipement afin de fournir un service à l'administration ou directement aux usagers.

# Leçons de l'atelier

- Besoin d'une analyse des leçons de la PSP sous toutes ses formes en Tunisie à ce jour (crédibilité?)
- Besoin d'encourager l'expérimentation et accepter les risques d'échec (PSP, décentralisation, information)
- Marge pour améliorer la base d'information, systématiser les indicateurs de performance des services et homogénéiser le suivi des projets
- Cycle dynamique de professionnalisation / amélioration des mécanismes de transparence
- De la place pour une tierce partie pour renforcer la responsabilisation du secteur (autorité de régulation?)
- Taille du marché et enjeux: quel SP et passage d'un monopole public à un monopole privé?

# Quel secteur privé pour quels objectifs et sous quelles conditions de succès ?

- L'implication de petits opérateurs en zones rurales est une option à considérer sous certaines conditions
- Pilote de BOT pour la construction d'usines de traitement (eaux conventionnelles ou non conventionnelles) ou de retraitement
- La contribution du secteur privé à la stratégie du pays de remettre au centre les questions d'efficacité technique et de qualité de services. Agrégation contrats de sous-traitance ONAS (« concession d'exploitation »).
- Quel appétit pour des formes plus complexes? Dépend des conditions-cadre.

# 2 domaines de recommandation

## **Renforcer la transparence et l'engagement des parties prenantes**

1. L'accès à l'information sur les services
2. La communication: une activité stratégique et transversale
3. Renforcer les plateformes participatives et consultatives
4. Développer une meilleure prise en compte des spécificités territoriales

## **Assurer la viabilité financière et la soutenabilité budgétaire de la PSP**

1. L'autonomie financière et de décision des opérateurs
2. Capacité institutionnelle
3. Les mécanismes d'optimisation de la dépense publique
4. Transparence du processus budgétaire

# Prochaines étapes

- Commentaires sur le rapport d'ici le 23 mars
- Révision du rapport et développement du plan d'action pour fin mars / début avril
- Commentaires sur le plan d'action pour le 24 avril
- Atelier de restitution des résultats: mai/juin 2014
- Conférence régionale: mi juin 2014